

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Veniot—Jeudi prochain—QUESTION—1. Qui a conseillé la destitution du contremaître des réparations au brise-lames de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick?

2. Qui a recommandé la nomination de son successeur?

3. Le gouvernement sait-il que l'on emploie un assistant contremaître classifié comme charpentier sur le bordereau des salaires, et qui est d'un âge tellement avancé qu'il ne peut donner une journée de travail convenable?

M. Veniot—Jeudi prochain—QUESTION—1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction d'un quai à Little Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick?

2. Dans l'affirmative, quel a été le plus bas soumissionnaire?

3. Etant donné le chômage qui sévit dans ce district, le gouvernement entend-il accorder ledit contrat?

M. Veniot—Jeudi prochain—QUESTION—1. Etant donné le chômage qui sévit le gouvernement entend-il continuer la construction des brise-lames nécessaires au développement du havre de Tracadie, dans le comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, pour lesquelles on a demandé des soumissions?

2. A-t-on reçu des soumissions pour cet ouvrage?

3. Dans l'affirmative, qui a envoyé la plus basse soumission?

M. Veniot—Jeudi prochain—QUESTION—1. Le ministère des Postes a-t-il envoyé aux maîtres de poste quelque circulaire contenant des questions depuis le 1er août 1930?

2. Dans l'affirmative, que contenaient ces questionnaires?

3. Quel était l'objet de ces questionnaires?

M. Veniot—Jeudi prochain—QUESTION—1. Combien de fonctionnaires temporaires ou permanents des équipes des bureaux de poste au Sénat ou de la Chambre des Communes, a-t-on destitués depuis le 1er août 1930?

2. Combien de nominations temporaires ou permanentes aux mêmes positions a-t-on faites depuis le 1er août 1930?

3. Quels ont été les motifs de ces destitutions dont il est question dans le paragraphe No 1?

M. Veniot—Jeudi prochain—QUESTION—1. A-t-on reçu des pétitions pour un changement du site du bureau de poste de Petit Rocher, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick?

2. Le cas échéant, peut-on voir une copie de ces pétitions?

3. Le ministre des Postes sait-il que le ou les sites proposés dans lesdites pétitions sont respectivement situés en dedans des deux cinquièmes et d'un cinquième de la frontière nord dudit district, et que si l'on choisit l'un des sites proposés, une grande partie des clients qui fréquentent ledit bureau de poste auront à marcher de 1½ à deux milles pour avoir leur courrier, tandis que le site actuel est dans le milieu du district?